
DÉLIBÉRATION DE_2021_025

L'an deux mille vingt-et-un et le onze février, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à 18 heures 00, en session ordinaire à la SALLE DES FÊTES DE SAINT ANTOINE DE BREUILH sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation : 05 février 2021

Présents : Serge FOURCAUD, Georges MADELAINE, Maryse BRAIT, Michel FRICHOU, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBÉGUERIES, Didier MOREAU, Jean-Thierry LANSADE, Marie-Catherine ROHOF, Christophe MARCETEAU, Christian SCALIGER, Christian GALLOT, Karine LEY, Annie MAIGRE, Jean-Louis REY, Thierry BOIDÉ, Marc GRANDY, Jocelyne ARSIGNY, Cyril BARDE, Dominique POINTET, Didier FOURCAUD, Jean-Pierre CHAUMARD, Gilbert DE MIRAS, Lucette MOUTREUIL, Magalie LEPLET, Gilles TAVERSON, Yves JACQUELIN

Pouvoirs : Sylvie CROSSOIR par Michel FRICHOU, Jean-Luc FAVRETTO par Jean-Thierry LANSADE, Éric REY par Christian GALLOT, Éric FRÉTILLÈRE par Cyril BARDE

Secrétaire : Annie MAIGRE

Membres en exercice : 32 Présents : 27 Votants : 31 Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 31

OBJET : VOTE DES TAUX DES TAXES ADDITIONNELLES 2021

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de maintenir les taux des taxes additionnelles pour l'année 2021 comme suit :

- Taxe d'habitation	7.09 %
- Taxe Foncière sur le Bâti	7.44 %
- Taxe foncière sur le Non Bâti	26.41 %
- Cotisation Foncière Entreprises	10.44 %
- Cotisation Foncière Entreprises de Zone	21.81 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité les taux des taxes additionnelles pour 2021.

Le Président,
Thierry BOIDÉ